

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui ne conservent pas la file des numéros du "BOURRU," nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir les No. 2. 19. 23. 29. et 30.

AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

VARIÉTÉS.

UN ACTE DE CORSAIRE.

(Fin.)

Une heure après, Surcouf se présentait à la maison de l'armateur. Pendant ce temps, il avait trouvé trois matelots bretons qui l'accompagnaient; il avait fait d'abondantes provisions d'armes et de munitions; il agissait enfin comme si l'affaire était conclue.

Et il avait raison d'agir ainsi: l'aubaine était bonne, et le Hollandais acceptait les conditions proposées par le marin de Saint-Malo, avec le surcroît d'équipage qu'il avait trouvé.

La nuit venue, on partit. Personne dans Berg-op-Zoom, à l'exception du veil armateur, ne connut la destination de ce navire, qui sortit sous pavillon Hollandais pour aborder le pavillon de France dès qu'il fut en pleine mer. On fit toute sorte de commentaires sur ce départ subit. Aucun n'était

dans le vrai.

Quant au vieux Hollandais, les curieux juraient perdu leur temps à l'interroger. A propos de toutes ses affaires, il était plus muet qu'une tombe.

Huit jours après, l'armateur, qui s'appelaient Van Toves, reçut une lettre, et, en la lisant, il manifesta une joie qui ne lui était pas habituelle. Cette lettre arrivait de France; elle était signée Surcouf et annonçait que la chasse avait été heureuse. Robert avait pris deux navires de la flotte marchande, et et il les avait conduits dans un port de France, parce qu'il était plus reproché.

Le Hollandais partit sur-le-champ; il avait hâte de serrer de nouveau la main de Surcouf.

—Capitaine, lui dit-il en l'abordant, vous avez tenu parole.

—Ce n'était pas difficile.

—Et avec une ponctualité commerciale.

—C'est aux Anglais que vous le devez.

—Mais enfin, comment cela s'est-il passé?

—Fort simplement. Le premier navire que j'ai attaqué n'a pas fait de résistance. Le second, ayant quelques pierriers à bord, a voulu se défendre. J'ai fait tout l'équipage prisonnier. Le capitaine était au désespoir. Il s'arrachait les cheveux de rage. Je l'ai consolé de mon mieux. J'ai voulu lui donner ma cabine à bord du brick. Il a préféré rester sur le pont. Il avait son projet en tête. Au moment où je lui tournais le dos pour donner quelques ordres sur le changement de manœuvre, il a voulu se jeter dans la mer. Heureusement je l'ai entendu. Je me suis retourné à temps pour le voir qui prenait son élan. J'ai sauté sur lui, et je l'ai saisi au moment où il avait déjà la moitié du corps hors du navire. Jamais je n'avais vu homme aussi désespéré. Je l'ai fait mettre aux fers et ne l'ai délivré qu'ici.

—Bravo capitaine.

—Maintenant il nous reste à arranger nos affaires.

—Oh! nous avons le temps.

—Je repars dans trois jours. J'ai donné à l'équipage ce qui lui revenait. Je vous reprends mes trois Bretons. Passez demain chez M***, courtier maritime, et vous verrez si les arrangements que j'ai pris pour vous et pour moi sont à votre convenance.

—Tout ce que vous ferez, capitaine, sera bien fait.

—Oh! non pas, en affaires surtout, les bons comptes font les bons amis.

Et, bon gré ou pas, il fallut que le Hollandais examinât toute la comptabilité, et examinât toutes les affaires jusque dans leurs moindres détails.

Trois jours après, comme il l'avait dit, Robert Surcouf était de nouveau en course, mais cette fois il tenait la mer avec un navire français. Il avait pour le seconder des hommes à son commandement, et cette campagne ne fut pas la moins fructueuse de toutes celles qu'entreprit l'intrépide corsaire.

DUPONT.

LE BOURRU.

QUÉBEC 17 NOVEMBRE, 1859.

COLONISATION.

Nous avons souvent traité ce sujet patriotique dans nos colonnes, et nos lecteurs savent combien cette œuvre nous est chère et combien nous y sommes dévoués. Aussi ne manquons-nous jamais une seule occasion d'encourager ceux qui s'occupent activement d'agriculture.

C'est pour cette raison que nous allons dire un mot de M. Stanislas Drapeau et des sociétés de colonisation qu'il vient d'établir de concert avec certains membres de notre clergé.

L'on sait que pendant bien longtemps M. Stanislas Drapeau, sacrifia avec une énergie, avec un plaisir incroyable, tous ses loisirs, pour ne s'occuper qu'à la recherche de moyens utiles d'arracher ses compatriotes de l'état d'apathie que le manque d'ouvrage leur a créé; on sait ce qu'à fait de démarches, d'études et de sacrifices, M. Drapeau, pour fonder une société destinée à encourager l'ouverture des terres encore incultes.

Le gouvernement ayant eu connaissance des grands travaux de M. Drapeau, le chargea d'une emploi qui devrait lui faciliter encore plus les moyens de continuer sa tâche, aussi M. Drapeau, au lieu de ne chercher qu'à faire, que le stricte devoir que lui imposait sa charge, a-t-il été bien au delà en formant une société dont le but est si bien exprimé dans le premier article du

règlement qu'il a fait lui-même, article que nous reproduisons :

“Le but de l'association de secours est, au moyen d'une organisation régulière et permanente qui s'établissent sur des terres nouvelles, afin d'accroître le développement de la richesse nationale par la prise de possession du sol, et donner aux familles qui s'y dévouent un encouragement propre à les aider à faire l'acquisition d'un patrimoine, d'inculquer, par cet acte de bienfaisances, l'esprit de charité ventuelle, l'estime des hommes entre eux et la pratique de tout ce que la confraternité, la philanthropie et le bien national prescrivent aux enfants d'une même patrie.”

Cette société a prise pour devise ces deux grands mots qui unissent si bien les hommes entre eux : *Religion et Patrie* ? et enfin de conserver plus dignement leur œuvre MM. les curés des paroisses où cette Association, est établie seront de droit Président.

Quant on pense que cette société qui doit faire tant de bien est si peu exigeante envers ses membres, on ne peut s'empêcher de dire que M. Drapeau mérite l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes.

ART V. “La contribution annuelle sera pour les cultivateurs, d'un minot de grains ou plus, suivant le zèle charitable des personnes intéressées aux soins des pauvres, payables dans le mois de janvier chaque année.... Ceux qui ne récoltent point paye un sou par semaine.”

Mon intention,—dit M. Drapeau dans “une correspondance au *Courrier du Canada*—est de solliciter son adoption au “moyen du concours de MM. les curés de “la rive sud du St. Laurent, en bas de “Québec, depuis la Pointe-Lévy jusqu'à “Matane, en vue de porter secours aux “pauvres colons établis et qui s'établiront “sur le chemin Taché ou autres chemins, “au goût des Associations qui restent indépendantes sur ce choix.”

Noble idée, généreuse pensée qui fait dire encore à cet homme désintéressé et qui ne pense qu'à être utile à son pays : “je serai encore heureux de répondre à toutes, demandes qui me seraient faites d'autres parties du pays, concernant ses associations.”

Ceci nous porte naturellement à faire quelques réflexions.

Combien d'hommes, qui ne s'occupant que des intérêts publics, ne songent réellement qu'à eux-mêmes, les uns guidés par leur ambition, ne cherchent qu'à paraître au-dessus de leurs concitoyens en occupant des charges qu'ils ne peuvent bien remplir, soit parce que la nature leur a refusé les talents nécessaires, soit parce que bouffis d'orgueil, ne pensent qu'à se berser dans la mollesse qu'un bon salaire leur a fait trouver.

Combien d'hommes encore qui ne se vouent à la vie publique que dans l'espérance d'y trouver une fortune qui ne pourra ja-

mais être assez forte pour satisfaire leurs insatiable cupidité.

M. Drapeau, sachant que le meilleur comme le plus sûr moyen de faire fructifier son œuvre était d'en mettre la direction entre les mains d'hommes désintéressés a pensé justement qu'il ne pouvait la remettre entre des mains plus sûres qu'entre celles du clergé. M. Drapeau a eu là encore une heureuse idée, car nous savons, d'après l'expérience des siècles, que notre clergé, qui n'a jamais fait défaut, partout où il fallait du dévouement et des sacrifices, parce que nous savons que nos prêtres toujours si zélés et si pleins de charité ne manqueraient pas de favoriser ces sociétés que chaque curé s'efforcera d'établir une en sa paroisse ; et que pour la colonisation comme pour toutes les œuvres vraiment patriotique et nécessaires, il secondera dignement M. Drapeau.

ELECTIONS.

Parmi les affaires locales qui occupent le plus les esprits, en ce moment, sont les élections municipales et surtout celle du maire.

Nous croyons, et nous en sommes flatté, que M. Langevin n'aura pas d'opposition.

Sans vouloir faire l'éloge du maire actuel, il nous semble qu'en ce moment où les intérêts du Chemin de fer du Nord, qui sont les intérêts de la ville de Québec, sont entre les mains de M. Langevin, et qu'ils ne peuvent être confiés qu'à un homme aussi énergique et aussi habile que ce Monsieur ; il nous semble que les citoyens qui ont à cœur l'avancement de la cité doivent voir avec plaisir que M. Langevin est prêt encore à continuer ses services.

Quelques uns de ceux qui ne pensent et n'agissent que dans le but d'y trouver quelques profits, voudraient convaincre M. Joseph à opposer de nouveau M. Langevin, mais nous ne croyons pas M. Joseph homme à vouloir nuire ainsi à ses concitoyens.

ASSASSINAT HORRIBLE.

Il est minuit : de lourds et épais nuages obscurcissent le temps que les éclairs qui sillonnent de temps à autre les nues, ne servent qu'à rendre plus horrible ; un vent S. O. épouvantable étouffe le bruit du tonnerre, enfin tout est sombre, lugubre et tout présage un grand crime.

En effet, quelques bandits soudoyés par Michel, attendent à l'angle formé par les rues J... et C... et Messieurs Rousseau Busières, Plamondon, Bertrand, Farlardeau, Jobin, Gauvreau et autres, tombent sous les

coups du poignard empoisonné de Michel..

Deux heures viennent de sonner, un prêtre appelé auprès d'un agonissant, venait de remettre l'âme de ce frère entre les mains du Souverain Juge. Il cheminait lentement priant pour celui qui venait de trépasser, tout à coup il se heurte sur un corps inanimé.... Grand Dieu ! s'écrie-t-il, serais-ce quelque malheureux que l'ivresse à réduit à coucher dehors par cet horrible temps ! Il regarde et voit devant lui non un homme ivre, mais des cadavres mutilés. O douleur ! Québec, hier encore si calme, est aujourd'hui rempli d'assassins !.....

Il n'est peut être pas inutile de prévenir nos lecteurs que cet événement fâcheux sous bien des rapports, n'a pas encore eu lieu, mais nous aimons à raconter l'affaire vû que Michel l'a prédite et afin que les citoyens ne soient pas surpris, car le petit bonhomme est homme à tenir parole !!!

Nos lecteurs ne s'imaginent peut-être pas pourquoi Michel fait l'Ostrogoth, nous allons le dire en deux mots, et rassurez vous gens honnêtes et paisible, le bon citoyen et plutôt gascon qu'homme d'exécution.

S'il veut frapper de si grands coups contre ceux que nous avons nommés c'est qu'il craint de perdre ses procès avec MM. Lamoureux, Hardy et Fournier, et qu'il s'imaginer que ses *deux victimes* sont ceux qui rédigent le *Bourru* !

Pour le coup c'est bien Michel lui-même qui l'a dit.

UN JOURNALISTE HONNETE !!!

Lecteurs, n'avez-vous jamais rencontré des commères, nous voulons dire des colporteurs de fausses nouvelles, des médiateurs, des calomminateurs, et bien vous entendez toujours ces gens là dire ; Moi !!! je ne parle de personne.

Si vous avez quelque fois rencontré de ces personnes, vous les voyez toujours commencer par une exorde où tout ce qu'ils disent n'est que de la flatterie pour eux mêmes, des louanges pour leur belle individualité, elles s'attribuent tout ce qu'il y a de plus beau, de plus profitable aux autres, et surtout vous les entendez parler de leur honnêteté.

C'est ainsi que Michel, après avoir écrit mille et mille injures plus ou moins morales, après avoir donné à ses lecteurs certaines gravures indécentes, scandaleuses, infâmes, et à la hauteur de celui qui publie la guenille trois fois avilissante pour ceux qui écrivent de concert avec Michel, se donne le titre, hélas !..... de journaliste honnête.

Nous sommes certains que lorsque Michel s'est qualifié de ce titre, il n'y a guère

de personnes qui, malgré son arrogance et sa fatuité reconnue, ne s'attendaient à cela.

Remarquez, lecteurs, que c'est Michel lui-même, et non *Baptiste qui l'a dit*.

Il serait peut-être bon de donner une leçon d'honnêteté à tous ces êtres qui croient ou plutôt qui voudraient faire croire qu'on doit les prendre pour des Bayards, si nous n'étions convaincus que ce serait du blé jetté dans un champ stérile.

Nous aimons mieux les laisser ainsi, les circonstances pourront peut-être leur donner certaines leçons qui les forceront à devenir honnêtes en leur ôtant les moyens d'être de vils calomnieux.

Michel se dit un homme honnête, peut-être sera-t-il cru des pauvres diables que des politiciens ont rempli de préjugés mais qui ne dureront point quand ces hommes simples mais honnêtes sauront sûrement que l'*Observateur* est soudoyé par la société protestante, ou plutôt des ennemis du Catholicisme, dite *Société Biblique*.



Se voyant bafoué... Louis-Michel résolut de fonder un journal.

BIOGRAPHIE

DE

Louis Michel Darveau, Ecuyer, N. P., Renfermant toutes les actions remarquables du *Petit Citoyen Démocrate* jusqu'à ce jour.

(Suite.)

Arma virumque cano

XI.

Louis-Michel a eu, quelques jours plus tard, le déplaisir de se faire étriller bel et bien par plusieurs journaux, et notamment par le *Gascon* et le *Fantasque*, deux petites

publications, bien rédigées qui lui ont dit des vérités très mordantes. Pour se défendre, il publia sa lecture dans le *National* (feuille immonde qui a pris ce nom dérisoire, comme fit ce monarque parricide qui prit le nom de Philopater!) mais il eut la gentillesse de corriger et surtout d'y retrancher ce qui avait trait au clergé; puis, par un excès d'effronterie, il traita ses adversaires d'hypocrites et de calomnieux! Cependant, à part quelques badauds, la population entière le regarda comme un être stupide dont le cœur était gâté par la lecture des romans et par le contact de l'impunité démocratique!

Se voyant bafoué de tous les honnêtes gens n'ayant pas la liberté d'employer toutes les colonnes de l'*Anti-National* à sa défense, Louis-Michel résolut de fonder un journal dans le seul but de foudroyer ses adversaires et de se laver de leurs accusations; il réussit dans cette entreprise! Par le secours de qui? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que maître Normando, ce prêtre apostat qui a renié la foi de ses pères et traîné dans la boue le sacerdoce, s'enquérât, à peu près dans le même temps, de la demeure du petit démocrate et parcourait les principales rues du faubourg St. Jean pour le rencontrer! L'apostat avait découvert, je pense, dans les bruits de la renommée, que notre petit rouge ferait une bonne pâte de Suisse! C'est dans le cours de mars de l'année dernière que parut le premier numéro du sus-dit journal que son propriétaire nomma l'*Observateur*, au jour du baptême de cette petite guenille. Se servit-il d'eau pure? J'en doute fort: ce n'est pas suivant le rite Suisse. Des malins prétendent que ce baptême fut administré avec de l'opium!

XII.

Au temps de la fondation de l'*Observateur*, Louis-Michel avait pour ami intime un nommé Pierre Latruelle, autre petit démocrate enragé, grand plaideur, amateur de la chicane et en relation avec les Suisses. Jamais deux individus ne furent mieux faits pour être amis! Monsieur Pierre se trouvant en mauvaises affaires, vendit à Louis-Michel, pour se mettre à l'abri des poursuites de ses créanciers, une maison qu'il possédait au faubourg St. Jean. Mais, hélas! tout n'est pas rose en ce bas monde! Une amitié si bien cimentée ne pouvait durer. Madame la discorde fut jalouse de la belle union qui rattachait ces deux cœurs et suscita des querelles à nos amis! Elle fit tant et si bien, qu'à la fin, d'amis intimes, nos deux personnages devinrent ennemis irréconciliables. Alors Pierre le plaideur somma Louis-Michel de lui remettre sa maison, et Louis-Michel s'y refusa! Pierre n'eut pas d'autre alternative que d'intenter à son ennemi un procès, pour se faire payer le prix de la vente; Louis-Michel fut condamné, ses meubles furent saisis

et vendus et la maison elle-même est annoncée pour être vendue par le schérif! C'est à l'occasion de la vente du mobilier de Louis-Michel, que la presse et le matériel de l'*Observateur* sont devenus la propriété du Bourru.

J'ai voulu rapporter ces faits pour montrer comme, entre honnêtes gens de la trempe de Louis-Michel, il y a des sûretés à compter sur l'amitié!

(A Continuer.)

FAITS DIVERS.

UNE SCÈNE DE COUR.—Durant les dernières assises de Wentworth, l'avocat du demandeur, dans une cause contre la compagnie du chemin de fer du *Great Western*, remarqua que les spectateurs étaient livrés à une hilarité générale. Ayant regardé autour de lui pour en connaître la cause il s'aperçut que dans l'intervalle où le juge s'était absenté pour un moment, un aliéné bien connu dans le voisinage s'était glissé à la place du magistrat. Bob, tel est le nom de ce fou, s'adressant en souriant au savant conseil, ne cessait de lui dire.—“Continuez, continuez; tout est bien, je verrai à ce que justice soit faite.” Dans ce moment son honneur revint, mais le soi-disant juge ne se souciant point d'abandonner sa préminente position, il fallut lui expédier trois constables pour le faire déguerpir. Ce ne fut que quelques moments après que la cour put reprendre sa gravité ordinaire.

SINGULIÈRE VENGEANCE.—Le *Bulletin commercial* du Port-Louis du 10 septembre rapporte un singulier incident.

“La population entière de Maurice est, dit ce journal, sous le coup d'une insulte sans précédents dans les annales du pays. M. Charron, maire de Port-Louis, a inondé d'eau sale, au moyen de pompes à incendie, tout le public qui se trouvait réuni au théâtre dans la soirée du 5 de ce mois. Cette ignominieuse insulte est, selon l'opinion publique, le résultat d'une vengeance qu'il voulait exercer sur un artiste.

“L'assistance se montrant favorable à l'artiste, il a fait intervenir les pompiers, et pendant que les spectateurs étaient inondés, il restait impassible dans sa loge. Au dehors, ceux qui fuyaient étaient reçus à coup de staffs par les agents de la police générale, prévenus à l'avance par M. Charron. De plus, un piquet d'hommes sous les armes était prêt aux casernes.

“Une pétition est présentée au gouverneur; elle demande une enquête, et que la direction de la police du théâtre et de la ville soit confiée à l'autorité suprême.”

LE BALLON CITY OF NEW-YORK.—Le monstrueux ballon dont le gonflement s'opérait depuis mardi à la 42^{ème} rue, ne renfermait dimanche que 76,400 pieds cubiques. Avec une pareille lenteur, le gonflement aurait pu durer plus d'un mois; mais l'aéronaute Love n'a pas jugé à propos de le continuer à cause des vents contraires qui n'ont pas cessé de souffler depuis plusieurs jours et, dimanche matin, il a laissé échapper l'immense quantité de gaz qui animait déjà le *City of New-York*. Il assure que lorsqu'il sera prêt à partir, il pourra opérer le gonflement en douze heures; nous croyons qu'il se trompe.—*Courrier des E.-U.*

CRUELLE ESCROQUERIE.—Le 27 août dernier, à . . . , un nommé Lucy se présente chez Mme D. . . . Il a fait dix lieues à la hâte pour lui apprendre une fatale nouvelle: "Il vient, dit-il, de Vézélise lui annoncer que son père a été pendant la nuit, frappé d'une attaque d'apoplexie." A ces paroles, Mme D. . . . , qui n'a pas de motifs pour en suspecter la sincérité (elle connaît l'émissaire), s'évanouit en poussant ce cri déchirant: "Mon père est mort!" Et la pauvre femme ne reprend connaissance que pour verser un torrent de larmes:

Son mari est absent; elle lui adresse une dépêche télégraphique qui le rappelle. Elle veut partir sans délai; peut-être arrivera-t-elle à temps pour recevoir le dernier soupir du mourant: à tout prix elle demande une voiture. . . .

Pendant ce temps, que faisait le messager? Le cœur joyeux, l'estomac bien ouvert il buvait et mangeait dans la chambre même où Mme D. . . . étouffait ses sanglots. "—Ah! votre sœur est bien triste aussi, allez, madame, disais-je. Il est bien bas, votre pauvre papa! C'est moi qui ai tenu la cuvette, quand le médecin l'a saigné; il n'est venu que quelques gouttes d'un sang tout noir." Comment Mme D. . . . aurait-elle conçu des soupçons?

Enfin la voiture est prête; elle y monte invite le messager à y prendre place. Lucy refuse; il a quelques courses à faire; il aime autant repartir à pied le soir; seulement, il prie qu'on lui donne 4 fr. pour son salaire.

Cette somme payée, Mme D. . . . part l'esprit agité par les plus tristes pensées, le cœur serré par la douleur. Elle arrive à Vézélise. Elle entre en tremblant dans la maison paternelle. Elle y voit. . . . M. R. son père,—le moribond,—jouant à l'ixpériale avec un ami!

D'attaque, point: M. R. . . . n'avait pas été malade.

Quelle fable infernale, quelle manœuvre atroce! et cela pour escroquer un déjeuné et quatre francs!

Dans le courant de septembre, Lucy a été condamné à quinze mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de N. . . .

Jamais punition fut-elle mieux méritée? Ce petit escroc n'a-t-il pas toute l'étoffe d'un grand coupable? (*Moniteur de la Meurthe*.)

ANECDOTES.

L'AMOUR ENFARINÉ. A un bazar de l'Union St. Joseph, M. D*** ayant gagné un baril de fleur, Mme*** alla le trouver lui disant: Comme vous êtes garçon, M. D***, j'espère que vous allez me faire cadeau de votre baril de fleur?—Je ne puis me rendre à votre désir, madame, répondit l'économiste M. D***: j'ai des voisins pauvres auxquels je le destine. Mme*** de faire des calineries à M. D***, calineries qui semblaient devoir ne pas être couronnées de succès, lorsque celui-ci lui adressa tout-à-coup les paroles suivantes: "Je vais vous donner mon baril de farine, si vous me promettez sur l'honneur de me mettre en relation avec Mlle P***, et de lui parler de moi avantageusement." La dame, ne trouvant point ces conditions trop onéreuses, promit ce qui lui était demandé. Fidèle à son engagement, elle procura souvent à M. D*** l'occasion de rencontrer, chez elle, la jolie Mlle P***. Pendant deux mois, les choses parurent aller si bien au gré de M. D** qu'il se décida à demander Mlle P*** en mariage. Cherchant à lui faire valoir l'offre de sa main, il disait: "Je ne suis pas comme un jeune avocat sans causes, comme un jeune notaire sans inventaires, comme un jeune médecin sans clients, ni même comme un jeune marchand qui débute, puisque j'ai trente-neuf ans portés à mon avoir dans le grand livre de la vie et que je suis établi depuis longtemps." Mais Mlle P***, bien qu'elle ait vingt-huit ans et qu'elle doive reconnaître qu'il est expédient pour elle de saisir à la chevelure le premier prétendant qualifié, si elle désire jamais mordre à la pomme du mariage, refusa péremptoirement la proposition de M. D***. L'excellente position de ce monsieur ne pouvait lui faire oublier ce qu'elle remarquait chez lui d'incompatible avec ses goûts et ses aspirations, M. D***, ne sachant à qui s'en prendre, dans son déboire, alla trouver Mme*** et lui reprocha en termes amers l'insuccès de ses démarches. Il lui soutint qu'elle n'avait point pris ses intérêts avec assez d'ardeur, qu'elle avait manqué à son engagement envers lui et avait ainsi volé son baril de farine; qu'elle devait le lui rendre ou lui en payer la valeur. La dame, qui sait faire jouer sa langue, étant piquée au vif, lui a répondu rudement et, comme on dit trivialement, l'a vergé. Comme *Perrette de Lafontaine*, M. D*** a vu s'évanouir toutes ses espérances: adieu! mariage, bonheur, amour et baril de farine. Pauvre M. D***!

—*La Guépe.*

C. C. et Ls. P.

GRANDE DÉCOUVERTE! MOYEN DE VIVRE SANS ARGENT!—Nous livrons gratis à tous les lecteurs de la *Guépe* la découverte suivante. Le moyen de vivre, et de bien vivre, sans argent dans sa poche, c'est de faire comme si l'on en avait beaucoup!—Paraissez riche, menez bon train, et vos pauvres créanciers n'oseront vous demander de régler avec eux, de peur de vous insulter. Acheter, brillez, et tous les marchands vous offriront le contenu de leurs magasins. Essayer et vous verrez.—Laissez croire au contraire, que vos affaires ne vont pas aussi bien que vous pourriez le désirer, et vous verrez les comptes de tous vos créanciers pleuvoir sur vous comme la pauvreté sur l'honnête homme ou comme les enfants nus et affamés sur l'homme pauvre. Essayer et vous verrez.—*Idem.*

—Un pékin qui suit l'armée avait été invité à dîner par quelques officiers; on se met table.

—Potage Magenta, annonce le soldat faisant les fonctions de chef.

—Tiens, dit le pékin, qu'elle idée de donner ce nom précisément à un potage; d'où vient cela?

—C'est bien simple, répondit un sous-lieutenant, c'est en mémoire de la soupe que nous avons trempée à l'Autriche.

—Un buveur intrépide voyait sa maison qui allait être engloutie par une inondation, il court vite à sa cave, en tire la seule pièce qui y restait et après l'avoir fait transporter en haut: Mes amis, leur dit-il, l'inondation augmente, ne perdons point de temps, vidons cette pièce de vin, et pour nous sauver, nous aurons la futaille.

—Un ivrogne, qui avait bien bu, se leva la nuit d'auprès de sa femme, et alla par la fenêtre, satisfaire à certains besoins naturels. Comme il pleuvait, il entendait l'eau d'une gouttière qui tombait, et croyant que c'était lui qui faisait ce bruit, il restait toujours dans la même posture. A la fin sa femme lui cria: Auras-tu bientôt fini? Hélas! repartit l'ivrogne, je finirai quand il plaira à Dieu.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, franco.

On s'abonne en s'adressant à G. R. Grenier, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement 61 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.